

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'AGENTS AU PROFIT DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

### CONTEXTE DE LA MISSION

Le Bénin s'est engagé dans un processus de réforme du sous-secteur enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) avec l'adoption en décembre 2019 de la stratégie nationale de l'EFTP (SNEFTP). Cette Stratégie vise à réformer l'EFTP dans toutes ses dimensions notamment :

- rendre le sous-secteur EFTP réactif de manière à garantir une compatibilité avec les besoins du marché du travail ;
- inverser les flux d'apprenants entre l'Enseignement Secondaire Général (ESG) et l'EFTP ;
- renforcer les capacités d'observation et d'analyse du marché du travail pour un suivi des besoins économiques du pays en termes de développement de compétences à l'emploi ;
- professionnaliser le pilotage du sous-secteur EFTP ;
- doter le sous-secteur EFTP d'un mécanisme de financement adéquat.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SNEFTP, il est prévu un vaste programme de (i) construction/réhabilitation, d'équipement de 30 lycées techniques agricoles modernes (LTA), (ii) construction de 7 écoles de métiers de référence dans les domaines de l'énergie, du numérique, des bâtiments et des travaux publics, de l'automobile et des équipements industriels, de l'eau et de l'assainissement, des industries du bois et de l'aluminium, du tourisme, hôtellerie et restauration ; et (iii) la rénovation de seize (16) Lycées Techniques Professionnels (LTP). En ce qui concerne les LTA, ils seront dotés d'une unité d'exploitation économique à vocation pédagogique (UEVP) pour permettre de donner aux apprenants une formation de qualité et des compétences à l'emploi dans le secteur de l'agriculture ; et de contribuer à l'accélération de la transformation structurelle de l'économie rurale en offrant aux apprenants des opportunités de se former en milieu réel sur les techniques modernes de production des cultures avec un accent sur la pratique. Tout ce programme s'accompagnera du développement de curricula en réponse aux besoins du marché de travail, du recrutement d'enseignants et de leur formation sur des plateaux techniques adéquats et la mise en place d'une gouvernance inclusive pour garantir les investissements et l'aboutissement de la réforme de l'EFTP.

Pour réaliser son ambition, le Gouvernement de la République du Bénin a créé par décret n° 2021-325 du 30 juin 2021 l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) qui a pour missions la coordination, la mise en œuvre, la supervision et le suivi de l'ensemble des projets et programmes relatifs à la SNEFTP. L'Agence s'est aussi vu confier la charge d'instruire et de mobiliser des ressources financières pour la construction de six (6) lycées scientifiques et de trois (3) écoles normales supérieures, la mise en œuvre des mesures urgentes dans le cadre de la Valorisation des Matières Scientifiques (VMS) et la construction du Lycée des jeunes filles d'Abomey.

En vue de renforcer son efficacité dans la mise en œuvre de ces différents projets et programmes de la SNEFTP, l'ADET lance le présent avis d'appel à candidature pour le recrutement à divers postes ci-après :

- **Chargé(e) d'Etudes : un (1) poste**
- **Chargé(e)s de programmes : trois (3) postes**
- **Assistant en passation de marchés publics : un (1) poste**

### POSTE DE CHARGE(E) D'ETUDES

#### I- MISSIONS, TACHES ET PROFIL DU (DE LA) CHARGE(E) D'ETUDES

##### 1.1. Mission et tâches

Placé(e) sous l'autorité du Directeur des opérations, le/la chargé(e) d'études aura à :

- participer à la réalisation de toutes les études nécessaires relatives à l'identification ou à l'élaboration des projets éligibles à la mise en œuvre de la stratégie ;
- contribuer à la finalisation des projets structurants visant les enjeux liés à l'accès, à la qualité de la formation, au pilotage et à la gouvernance et à l'insertion professionnelle des apprenants ;
- proposer des orientations pour une réelle mise en œuvre des projets ;
- contribuer à la mise en œuvre des programmes et projets dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (SNETFP) ;
- contribuer à la gestion du processus de planification de la SNEFTP ;
- assurer la cohérence des interventions au regard des orientations stratégiques de la SNEFTP ;
- collecter et traiter toutes les informations nécessaires à une réflexion stratégique et programmatique de la SNEFTP ;



- analyser les performances et proposer des plans d'amélioration et des conseils ;
- contribuer à une meilleure définition des programmes d'activités et des plans d'actions ;
- assurer toutes autres tâches à lui confiées par le Directeur des Opérations.

## 1.2. Profil requis

- BAC+5 au minimum en gestion de projet, économie, planification, statistique ou tous autres diplômes équivalents ;
- avoir une très bonne connaissance du secteur de l'éducation, et du sous-secteur de l'EFTP en particulier ;
- avoir une bonne connaissance des dispositifs de formation et de l'environnement de l'enseignement et la formation techniques et professionnels au Bénin ;
- avoir au moins 10 ans d'expériences professionnelles dont au moins 5 ans dans un service en charge de la programmation et de la planification d'une institution ;
- maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Access, Powerpoint, internet ; etc.) ;
- excellente capacité rédactionnelle ;
- excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'Anglais ;
- bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- bonne capacité d'écoute et de communication.

## POSTE DE CHARGE(E)S DE PROGRAMMES

### I- MISSION ET TACHES DES CHARGE(E)S DE PROGRAMMES

#### 1.1. Mission du (de la) chargé(e) du programme formation agricole et rurale

La mission du (de la) Chargé(e) du programme formation agricole et rurale consiste, sous la responsabilité du Directeur des opérations et la supervision du Directeur Général, à coordonner et suivre la mise en œuvre des activités des différents projets qui appuient la stratégie nationale de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (SNEFTP) dans le domaine de l'agriculture.

Plus spécifiquement, pour toutes les activités relatives au développement de la formation agricole et rurale, le (la) Chargé(e) du programme sera chargé(e) de :

- proposer la stratégie à adopter pour une bonne articulation des activités à mettre en œuvre pour l'ensemble des projets ;
- assurer la cohérence ou la complémentarité dans la mise en œuvre des activités des différents projets ;
- proposer des orientations pour la mise en œuvre des activités ;
- assurer la communication entre les équipes de projet et entre celles-ci et les structures impliquées ;
- contribuer à la gestion du processus de planification de la SNEFTP dans le secteur de l'agriculture ;
- assurer le lead sur la mise en place de la nouvelle réforme de la formation dans les lycées techniques agricoles ;
- assurer la cohérence des interventions sectorielles au regard des orientations stratégiques de la SNEFTP ;
- collecter et traiter toutes les informations nécessaires à une réflexion stratégique et programmatique de la SNEFTP dans le secteur ;
- contribuer à une meilleure définition des programmes d'activités et des plans d'actions dans le secteur ;
- veiller à la mise en place des normes et standards en lien avec l'offre sectorielle de la formation ;
- contribuer à la mise en œuvre des actions nécessaires à l'animation du partenariat avec toutes les parties prenantes et notamment le secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre des projets structurants ;
- participer à toutes études nécessaires relatives à l'identification ou à l'élaboration de projets éligibles à la mise en œuvre de la stratégie ;
- faire le suivi des études architecturales et des travaux de construction des infrastructures ;
- faire le suivi des travaux d'identification et de définition des spécifications techniques des équipements nécessaires pour le fonctionnement des LTA et des UEVP ;
- participer à la réception des infrastructures et des équipements ;
- participer à la conception des termes de référence et suivre la réalisation des études y relatives, y compris les études sur la gouvernance dans les établissements agricoles et le modèle économique des UEVP ;
- participer à l'évaluation de la qualité des études réalisées ;
- suivre la mise en œuvre des recommandations des études ;
- assurer, en relation avec le comité mis en place à cet effet, le suivi de l'élaboration des nouveaux curricula des établissements agricoles ;
- assurer, en relation avec le comité mis en place à cet effet, le suivi de la formation des enseignants et des aspirants au métier d'enseignant en cours de formation
- analyser les écarts et proposer des mesures pour résoudre des dysfonctionnements ;
- mettre en œuvre toutes autres tâches nécessaires à la bonne exécution des activités de l'EFTP dans le secteur agricole.

#### 1.2. Mission du (de la) chargée du programme formation dans les secteurs économiques autres que le secteur agricole

La mission du (de la) Chargé(e) du programme formation dans autres secteurs économiques consiste, sous la responsabilité du Directeur des Opérations et la supervision du Directeur Général, à coordonner et suivre la mise en œuvre des activités des différents projets qui appuient la

stratégie nationale de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (SNEFTP) dans les secteurs économiques autres que la formation rurale et agricole.

Plus spécifiquement, pour toutes les activités relatives au développement de la formation dans les secteurs économiques (Energie, Numérique, Cadre de vie, Infrastructures, Transports, Tourisme, Hôtellerie, Restauration) autres que la formation rurale et agricole, le Chargé du programme sera chargé de :

- proposer la stratégie à adopter pour une bonne articulation des activités à mettre en œuvre pour l'ensemble des projets;
- fournir des orientations aux chefs d'équipes de projet pour la mise en œuvre des activités ;
- assurer la cohérence ou la complémentarité dans la mise en œuvre des activités des différents projets ;
- assurer la communication entre les équipes de projet et entre celles-ci et les structures impliquées ;
- contribuer à la gestion du processus de planification de la SNEFTP dans les secteurs économiques autres que l'agriculture ;
- assurer le lead sur la mise en place de la nouvelle réforme du développement de l'EFTP dans ces secteurs ;
- assurer la cohérence des interventions sectorielles au regard des orientations stratégiques de la SNEFTP ;
- collecter, traiter et diffuser toutes les informations nécessaires à une réflexion stratégique et programmatique de la SNEFTP dans le secteur ;
- contribuer à une meilleure définition des programmes d'activités et des plans d'actions dans les secteurs concernés ;
- veiller à la mise en place des normes et standards en lien avec l'offre sectorielle de la formation ;
- contribuer à la mise en œuvre des actions nécessaires à l'animation du partenariat avec toutes les parties prenantes et notamment le secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre des projets structurants ;
- participer à toutes études nécessaires relatives à l'identification ou à l'élaboration de projets éligibles à la mise en œuvre de la stratégie;
- faire le suivi des études architecturales et des travaux de construction des infrastructures ;
- faire le suivi des travaux d'identification et de définition des spécifications techniques des équipements nécessaires pour le fonctionnement des Lycées techniques et professionnels (LTP) et des Ecoles des métiers (EM) ;
- participer à la réception des infrastructures et des équipements ;
- participer à la conception des termes de référence et suivre la réalisation des études y relatives, y compris les études sur la gouvernance, l'assurance qualité, l'efficacité interne et externe des dispositifs de formation, les plans de gestion dans les LTP et les EM ;
- participer à l'évaluation de la qualité des études réalisées ;
- suivre la mise en œuvre des recommandations des études ;
- assurer, en relation avec le comité mis en place à cet effet, le suivi de l'élaboration des nouveaux curricula des LTP et des EM ;
- concevoir le ou les dispositif(s) de formation et de renforcement des capacités des formateurs ;
- assurer, en relation avec le comité mis en place à cet effet, le suivi de la formation des enseignants et des aspirants au métier d'enseignant en cours de formation ;
- analyser les écarts et proposer des mesures pour résoudre des dysfonctionnements ;
- mettre en œuvre toutes autres tâches nécessaires pour la bonne exécution des activités dans les secteurs économiques autre que le secteur de la formation agricole et rurale en lien avec la SNEFTP.

### **1.3. Mission du (de la) chargé(e) du programme valorisation des matières scientifiques**

La mission du (de la) Chargé(e) du programme valorisation des matières scientifiques consiste, sous la responsabilité du Directeur des Opérations et la supervision du Directeur Général, à coordonner et suivre la mise en œuvre des activités des différents projets qui appuient le cadre référentiel de valorisation des matières scientifiques et de mise en place des lycées scientifiques et des écoles normales supérieures scientifiques.

Plus spécifiquement, pour toutes les activités relatives au développement et à la valorisation des matières scientifiques, le Chargé du programme aura pour tâches de :

- proposer la stratégie à adopter pour une bonne articulation des activités à mettre en œuvre pour l'ensemble des actions;
- assurer la cohérence ou la complémentarité dans la mise en œuvre des activités des différents projets ;
- assurer la programmation et la mise en œuvre des activités du cadre référentiel de valorisation des matières scientifiques ;
- assurer la communication entre les structures impliquées ;
- faire le suivi des études architecturales et des travaux de construction des infrastructures des Lycées scientifiques et écoles normales supérieures;
- faire le suivi des travaux d'identification et de définition des spécifications techniques des équipements nécessaires pour le fonctionnement des lycées scientifiques et des écoles normales supérieures ;
- participer à la réception des infrastructures et des équipements ;
- concevoir les termes de référence de toutes les activités et toutes les tâches relatives à la valorisation des matières scientifiques et à la mise en place des lycées scientifiques et des écoles normales supérieures et suivre leur mise en œuvre, y compris les études sur la gouvernance des lycées scientifiques et des écoles normales supérieures ;

- participer à l'évaluation de la qualité des études réalisées ;
- suivre la mise en œuvre des recommandations des études ;
- assurer, en relation avec le comité mis en place à cet effet, le suivi de l'élaboration des nouveaux curricula des LS et des ENSS ;
- assurer, en relation avec le comité mis en place à cet effet, le suivi de la formation des enseignants et des aspirants aux métiers d'enseignants en situation de formation ;
- analyser les écarts et proposer des mesures pour résoudre des dysfonctionnements ;
- mettre en œuvre toutes autres tâches nécessaires pour la bonne exécution des activités relatives à la valorisation des matières scientifiques et à la mise en place des LS et des ENSS.

## **II- PROFIL REQUIS POUR LES POSTES DES CHARGE(E)S DES PROGRAMMES**

### **2.1. Profil requis pour le poste de chargé(e) de programme formation agricole et rurale**

#### **Qualifications et expériences minimales requises**

- BAC+5 au minimum en agroéconomie, gestion de projet, Planification, statistique ou tous autres diplômes équivalents ;
- 10 ans au moins d'expériences professionnelles dont au moins 5 ans dans un poste de coordination de projets sur financement des PTF ou en tant que responsable en charge de la programmation et de la planification d'un ministère ;
- avoir une très bonne connaissance du secteur de l'éducation, mais aussi du secteur agricole ;
- maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Access, Powerpoint, internet ; etc.) ;
- forte expérience en suivi et évaluation ;
- excellente capacité rédactionnelle ;
- excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'Anglais ;
- bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- bonne capacité d'écoute et de communication.

#### **Atout :**

- une expérience dans le domaine de l'éducation ;
- expériences étoffées en gestion et coordination de projets financés par les PTF.

### **2.2. Profil requis pour le poste de chargé(e) de programme formation dans autres secteurs économiques**

#### **Qualifications et expériences minimales requises :**

- BAC+5 au minimum en gestion de projet, Planification, statistique ou tous autres diplômes équivalents ;
- 10 ans au moins d'expériences professionnelles dont au moins 5 ans dans un poste de coordination de projets sur financement des PTF ou en tant que responsable en charge de la programmation et de la planification d'un ministère ;
- avoir une très bonne connaissance du secteur de l'éducation, mais aussi des formations dans les secteurs économiques autres que la formation agricole et rurale ;
- maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Access, Powerpoint, internet ; etc.) ;
- forte expérience en suivi et évaluation ;
- excellente capacité rédactionnelle ;
- excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'Anglais ;
- bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- bonne capacité d'écoute et de communication.

#### **Atouts :**

- une expérience dans le domaine de l'éducation ;
- expériences étoffées en gestion et coordination de projets financés notamment par les PTFs.

### **2.3. Profil requis pour le chargé du programme valorisation des matières scientifiques**

#### **Qualifications et expériences minimales requises :**

- BAC+5 au minimum en gestion de projet, Planification, statistique, mathématiques, Physique Chimie et Technologie (PCT), informatique ou tous autres diplômes équivalents ;
- 10 ans au moins d'expériences professionnelles dans le secteur de l'éducation dont au moins 5 ans dans une structure administrative centrale ou déconcentrée des ministères en charge de l'éducation ou toute autre institution jugée pertinente ;
- avoir une très bonne connaissance dans le domaine des sciences, technologies, informatique et mathématiques (STIM) ; ;
- maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Access, Powerpoint, internet ; etc.) ;
- excellente capacité rédactionnelle ;
- excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'Anglais ;

- bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- bonne capacité d'écoute et de communication.

**Atouts :**

- une expérience de coordination de projet dans le domaine de l'éducation ;
- Certificat d'aptitude à l'inspection en mathématiques ou PCT.

**POSTE D'ASSISTANT(E) EN PASSATION DE MARCHES PUBLICS**

**I- MISSION ET TACHES DE L'ASSISTANT(E) EN PASSATION DES MARCHES PUBLICS**

L'Assistant(e) en passation des Marchés (APM) fait partie de l'équipe de l'ADET. Il est directement rattaché à la PRMP et aux Spécialistes en Passation de Marchés et entretient des liens fonctionnels avec les autres membres de l'ADET. L'Assistant en Passation de Marchés, sous la supervision de la PRMP et des Spécialistes en Passation des Marchés, devra contribuer au renforcement d'une organisation administrative efficace capable de garantir la réalisation de toutes les activités liées à la passation de marchés au niveau de l'ADET et conformément aux différents règlements nationaux et au Règlement de Passation de Marchés des différents bailleurs de fonds.

Sous la supervision du Directeur Général de l'ADET et la responsabilité de la PRMP des Marchés des projets, les principales tâches de l'Assistant en Passation de Marchés (APM) se résument comme suit :

- renforcer la fonction de passation des marchés au niveau de l'ADET et des projets ;
- contribuer à la mise en place/mise à jour des instruments de base de la passation de marchés dans le respect strict des procédures nationales et des différents Partenaires Techniques et Financiers (PTF) (manuel de passation des marchés et documents de gestion des marchés conformes aux exigences du manuel d'exécution des projets) ;
- contribuer à la mise en place des outils de gestion des marchés adaptés aux besoins de chaque projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodique.

Il /elle assistera la PRMP et les Spécialistes en passation des marchés à :

- élaborer et tenir à jour les plans de passation des marchés suivant des modèles jugés acceptables par les PTF qui financent les projets ;
- élaborer les dossiers d'appel d'offres de l'ensemble des biens et équipements prévus dans les Plans de Passation des Marchés approuvés, et les demandes de propositions pour les services de consultants et veiller à ce que ces dossiers reçoivent les approbations nécessaires, selon les dispositions prévues dans les accords de financement concernés ;
- préparer et faire publier les différents avis ;
- organiser les séances d'ouverture et d'évaluation des offres ainsi que toutes les séances d'attribution des marchés et prendre part auxdites séances ;
- suivre les dossiers au niveau des Organes de Contrôles (DNCMP, CCMP) ;
- organiser les commissions de réception des fournitures, travaux et prestations, et s'assurer que ces biens et services sont conformes aux spécifications des marchés ;
- préparer les rapports trimestriels et annuels sur la situation des marchés ;
- veiller à ce que les procédures décrites dans les accords avec les Partenaires soient respectées à tous les stades des acquisitions de biens et de services ;
- mettre en place un système de classement et d'archivage des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents y afférents, y compris les documents relatifs aux paiements, en vue de permettre toute revue à posteriori des PTF ou des auditeurs externes ou indépendants ;
- contribuer au processus d'amélioration permanente des solutions pour les aspects passation des marchés et fournir des inputs pour les manuels correspondants.

Il/elle aura également à accomplir toutes autres tâches que demanderont ses supérieurs hiérarchiques dans le cadre de ses compétences.

**II- PROFIL REQUIS POUR LE POSTE D'ASSISTANT(E) EN PASSATION DES MARCHES**

**Qualifications et expériences minimales requises :**

- être titulaire au moins d'un diplôme de niveau BAC+5 dans l'un des domaines ci-après : Passation de Marchés, Économie, Planification, Gestion, Finance, Administration des affaires, Génie civil, ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir au moins trois (03) années d'expériences professionnelles à un poste d'Assistant en passation des marchés publics dont au moins deux (02) ans sur des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers (Banque Mondiale, Fonds Mondial, FIDA, BAD, AFD, l'Union Européenne etc.). Une formation professionnelle en passation des marchés serait un atout.
- avoir exécuté au cours des cinq dernières années, au moins une mission similaire d'une durée minimale de deux (2) ans serait un atout ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (bureautiques) ;

- avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés publics ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle.

**Atouts :**

- une bonne maîtrise du français et une connaissance de l'anglais ;
- expériences étoffées en passation des marchés suivant les règlements des PTF.

**CRITERES COMMUNS A TOUS LES POSTES**

**Personnalité, Qualité et aptitude :**

- leader, organisé et rigoureux ;
- honnête et intègre ;
- excellent communicateur et disposer de bonnes aptitudes de travail en équipe.

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature est composé de :

- une lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ADET ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une copie des diplômes et attestations de formation ;
- une copie des attestations ou certificat de travail justifiant les expériences professionnelles ;
- une copie de la carte nationale d'identité valide ;
- la photocopie du certificat de nationalité.

L'ADET se réserve le droit de réclamer les originaux aux fins de vérification.

**DEPÔT DE DOSSIER**

Le dossier complet doit être déposé sous pli scellé, portant la mention « Recrutement pour le poste de (indiquer avec précision le poste pour lequel vous postulez) au profit de l'ADET » au plus tard **le 20 juin 2023, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures, au Secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET)**, sis au 4ème Etage de l'Immeuble COOP GANHI- COTONOU , Tél. : +229 53 22 22 22 - E-mail : [adet.contact@presidence.bj](mailto:adet.contact@presidence.bj)

NB : Toute candidature reçue hors délai ou sous pli ouvert sera rejetée.

**SELECTION**

La sélection se fera en deux étapes à savoir :

- la présélection sur étude des dossiers de candidatures reçus ;
- la sélection qui interviendra après un entretien d'embauche avec les candidats présélectionnés.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

L'ADET se réserve le droit de ne pas donner suite à l'avis de recrutement, sans aucun préjudice.

Cotonou, le 06 juin 2023

Pour l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique,  
Le Directeur Général



  
**Fructueux S. AHO**